



---

## KOINA CONSULTING GROUP

---

### Version Française – Exigences Linguistiques & Formations Préparatoires

#### **1. Exigences Linguistiques Obligatoires**

---

Dans le cadre de toute demande d'admission universitaire en Italie, KOINA CONSULTING GROUP précise que :

- **Le candidat doit impérativement justifier d'un niveau B2 minimum en anglais ou en italien avant le démarrage effectif de la procédure.**
- La maîtrise de l'une de ces deux langues est une condition nécessaire pour garantir :
  - la bonne marche de la procédure,
  - la réussite dans les démarches universitaires et administratives,
  - ainsi que l'intégration académique en Italie.

 **Sans preuve d'un niveau linguistique suffisant, aucune garantie ne peut être offerte quant au succès de la procédure.**

#### **2. Formation Accélérée pour les Candidats Ne Satisfaisant Pas les Exigences**

---

Pour les candidats qui ne remplissent pas encore ces conditions linguistiques, KOINA CONSULTING GROUP propose :

- Une formation accélérée en langue anglaise via notre institution partenaire, The Modern School (Ghana).
- Cette formation est rapide, intensive et de haute qualité, spécifiquement conçue pour atteindre le niveau B2 requis.

#### **Procédure :**

- Dès que le candidat atteint le niveau requis, nous entamerons immédiatement la procédure d'admission, sous réserve du règlement préalable :
  - des frais d'ouverture et d'assistance au dossier,
  - et des frais de formation (versés directement à l'institution partenaire).

#### **3. Cas Spéciaux et Procédures Dérogatoires**

---

Dans certains cas exceptionnels, et uniquement en situation d'urgence, KOINA CONSULTING GROUP se réserve la possibilité d'initier la procédure d'admission avant que l'étudiant n'ait atteint le niveau linguistique requis.

 **Cependant :**



- 
- Même en cas d'admission obtenue, le candidat ne pourra pas se rendre en Italie la même année tant que la formation linguistique n'est pas achevée.
  - Le visa ne sera exploitable qu'après certification du niveau requis.
  - Si un étudiant tente de se rendre en Italie avant d'avoir rempli l'exigence linguistique, toute responsabilité de KOINA CONSULTING GROUP est déclinée en cas de problème (refus de visa, difficultés académiques, intégration compromise, etc.).

#### **4. Mentions Légales & Responsabilité**

---

- KOINA CONSULTING GROUP ne garantit pas l'admission pour les candidats qui ne respectent pas les exigences linguistiques, même si une procédure a été engagée.
- En cas d'échec ou de refus dû à l'insuffisance du niveau linguistique, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.
- Le candidat est seul responsable de son apprentissage linguistique, sauf s'il suit la formation encadrée par notre partenaire.

#### **5. Cas des Candidats Déjà Conformes aux Exigences**

---

Les candidats disposant déjà :

- d'un certificat officiel attestant d'un niveau B2 minimum en anglais ou italien,
- ou d'une preuve équivalente validée par KOINA CONSULTING GROUP,

➡ n'ont qu'à régler les frais d'assistance et d'ouverture de dossier pour que la procédure soit initiée immédiatement.